

Soutien au renforcement des capacités du centre de radioprotection irakien en matière de gestion des déchets radioactifs

© RPC / 2024

Contexte

Après des décennies d'opérations militaires, de pillages et de manque d'entretien, le site nucléaire d'Al-Tuwaitha, au sud-est de Bagdad, est devenu un **risque sanitaire majeur pour la population irakienne**. Le projet de déclassement du site nucléaire irakien a été lancé en 2006 afin de soutenir les efforts du pays pour collecter et éliminer en toute sécurité ses déchets nucléaires. Il fait suite à une demande du gouvernement irakien à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Le programme vise à aider l'Irak à **planifier et à déclasser les zones affectées par les installations nucléaires, à gérer les déchets radioactifs, à traiter les sites contaminés et à formuler des cadres juridiques et réglementaires pertinents**. En 2009, l'Union européenne a lancé un effort coordonné pour contribuer à ce programme.

En 2022, l'**instrument européen de coopération en matière de sûreté nucléaire (INSC)** a lancé la deuxième phase d'un projet visant à aider les autorités irakiennes à **renforcer leurs capacités en matière de gestion des déchets nucléaires** afin d'atteindre un niveau d'efficacité conforme aux **normes internationales, aux meilleures pratiques européennes et aux recommandations de l'AIEA**.



DURÉE

36 mois
(2022 - 2025)



BUDGET

1,86 million d'euros
financés par l'INSC de
l'Union européenne et
la France



METTEURS EN ŒUVRE

Expertise France,
Andra, IRSN



BÉNÉFICIAIRE

Centre de protection
contre les radiations -
Ministère irakien de
l'environnement

Objectifs

Objectif principal: Aider le centre irakien de protection contre les radiations à affiner ses procédures, à élaborer un plan global de gestion des déchets et à promouvoir une culture axée sur la sécurité.

- Améliorer les règles d'infrastructure relatives aux installations de stockage/entreposage des déchets radioactifs.
- Renforcer la gestion des licences (des installations de stockage/entreposage).
- Améliorer la réglementation et la surveillance dans le domaine de la sûreté nucléaire en mettant l'accent sur la radioprotection dans la gestion, le déclassement et l'assainissement des déchets.

Work Packages

-  **Tâche 1:** Formation sur l'application des licences de site.
-  **Tâche 2:** Formation sur la construction d'un inventaire national des déchets radioactifs, méthodes de caractérisation et élaboration de critères d'acceptation des déchets
-  **Tâche 3:** Procédure opérationnelle normalisée pour l'autorisation et l'inspection des installations de déclassement, d'assainissement, de traitement, de stockage et d'élimination des déchets radioactifs.
-  **Tâche 4:** Développement du programme d'inspection et soutien à la vision à moyen et long terme sur les déchets décidée par les autorités irakiennes.
-  **Tâche 5:** Élaboration de guides de sûreté et de procédure opérationnelle normalisée pour la revue réglementaire et l'évaluation du document d'autorisation des installations nucléaires.
-  **Tâche 6:** Développement d'un programme d'assurance et de contrôle de la qualité pour la spectroscopie ALPHA dans le laboratoire d'analyse nucléaire du laboratoire RPC.



À propos du RPC

Intégré au ministère de l'environnement, le Centre de protection contre les radiations est l'une des autorités régulatrices irakiennes (loi sur les rayonnements ionisants n° 99 de 1980).

Ses responsabilités incluent le contrôle réglementaire des sources de rayonnements, l'inspection, la protection des travailleurs et l'autorisation des installations et activités liées.

Son objectif est de développer et de maintenir la compétence nationale en réglementation nucléaire et radiologique, conformément aux normes de l'AIEA, tout en garantissant des niveaux de sécurité élevés pour les travailleurs, le public et l'environnement, proportionnellement aux risques.

Metteurs en oeuvre



Deuxième agence en Europe, Expertise France conçoit et met en oeuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents.



Créé en 2002, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire est l'expert public français en recherche et expertise sur les risques nucléaires et radiologiques.



L'Agence nationale française pour la gestion des déchets radioactifs est chargée d'identifier, de mettre en oeuvre et de garantir des solutions de gestion sûres à long terme pour l'ensemble des déchets radioactifs français